UFR Sociologie
Pôle Sociétés

Année 2024/2025
Semestre 2 Session 2 / juin 2025

Unités de Formation & de Recherche de Sociologie

Diplôme : Licence Section : Sociologie Année : 3ème Cycle : 1er

Enseignement SLG6NNUC03 : Sociologie des conditions de travail
Nom du Professeur responsable : Thibaut MENOUX
Observations des Professeurs : Documents non autorisés

Date : mardi 24 juin 2025
Heure : 09h00
Lieu : IAE bâtiment Erdre / amphi Graslin
Durée : 2h00

Vous répondrez à l'ensemble des questions suivantes en vous appuyant sur le cours et sur vos lectures. La notation tiendra compte de la clarté de l'expression, de la précision des références mobilisées, du soin, ainsi que de l'orthographe et de la syntaxe. Les réponses doivent être entièrement rédigées, sans abréviations. Vous pouvez répondre aux questions dans l'ordre de votre choix, mais précisez à chaque fois le numéro de la question sur votre copie.

1) Donnez les deux différentes définitions du termes « diagnostic » évoquées encours et dites pourquoi certains courants de l'ergonomie récusent l'un et défendent l'autre. (2 points)
2) En quoi peut-on dire que la sociologie doit effectuer un travail de maïeutique à l'égard des conditions de travail ? Illustrez. (3 points)
3) En quoi et comment le scandale de l'amiante a-t-il changé la donne en termes de santé et sécurité au travail ? (4 points)
4) Développez l'exemple vu en cours sur le travail des fossoyeurs municipaux (basé sur un article de Simonet, Caroly et Clot datant de 2011) pour illustrer la complémentarité des méthodes de l'ergonomie et de la psychologie clinique du travail. (5 points)
5) Montrez en quoi les travaux de Pierre Fournier sur les travailleur.se.s du nucléaire, permettent de comprendre l'intérêt de l'observation dans la saisie des conditions de travail. (6 points)